



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 16 DECEMBRE 2021 (affichage)**

Etaient présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Sam JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Eric RAMBAUD et Alexandre CORNU.

Absents excusés : Véronique CROZIER

Secrétaire de séance : Ludovic CHARVOLIN

Présentation du nouveau site internet de la commune par Véronique BLANCHARD et Thierry ROST. Il sera en ligne avant la fin de l'année.

1. Approbation d'une convention financière pour le remboursement par 9 communes à la commune de Grézieu des fluides suite à mise à disposition d'un logement communal à la Gendarmerie

La commune de Grézieu-le-Marché a mis à disposition, pour les besoins de la gendarmerie nationale de St Symphorien-sur-Coise, un logement situé « 35, rue des Sœurs » du 30/05/2021 au 3/10/2021.

Cette mise à disposition profitant à l'ensemble des 10 communes de l'ex-CCHL, il est convenu entre les parties que la commune de Grézieu-le-Marché mette à disposition à titre gratuit le logement et que les 9 autres communes participent au remboursement des fluides (eau et électricité) générés par cette occupation.

La facture s'élève, pour la période, à 360.58 €.

Chaque commune devra procéder au paiement d'une participation à hauteur de 40.06 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de participation financière avec les communes concernées.

2. Amendes de police 2021 : acceptation de la subvention et engagement à réaliser les travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été déposée dans le cadre des amendes de police pour la remise en état du plateau surélevé carrefour RD34/RD61. Une subvention de 7 510 € a été accordée. Les travaux étaient estimés à 30 049 € HT.

Le Conseil Municipal accepte la subvention et s'engage à réaliser les travaux.

3. Travaux rénovation énergétique salle du Cartay

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il vient de recevoir l'arrêté officiel portant attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 pour la rénovation thermique de la salle du Cartay. La subvention s'élève à 103 300 € (pour un montant de dépense prévisionnelle de 206 600 € HT).

Ce dossier est suivi par l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône.

Une consultation sera prochainement lancée pour recruter un maître d'œuvre.

4. Engagement moral pour une convention de mise à disposition d'un agent pour la bibliothèque – nombre d'heures à valider

La mise à disposition de Véronique VILLEMAGNE en tant qu'adjoint du patrimoine à la bibliothèque arrive à échéance au 31/12/2021.

Les élus se sont rencontrés, en présence de Raphaël Pin, pour répartir les besoins de chaque bibliothèque et ainsi déterminer que Véronique Villemagne travaillera à compter du 1^{er} janvier 2022 à Aveize, Coise et Larajasse.

St Genis l'Argentière a recruté un adjoint du patrimoine en CDD à 17h30/ semaine. Cette personne est prête à travailler pour d'autres communes (Grézieu 4h, Meys 4h et La Chapelle-sur-Coise 1h).

Le conseil municipal confirme son engagement moral pour une convention de mise à disposition de 4 heures par semaine. Elle sera rédigée courant janvier 2022.

La mutualisation pourrait débuter février, le temps que les communes délibèrent.

5. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020 (Yannis HODOUL)

Le service est exploité en délégation par l'entreprise SUEZ EAU France dont le contrat arrive à échéance au 30/06/2022.

Estimation de la population desservie : 16 665 habitants.

Le service public de l'assainissement collectif dessert 5 570 abonnés (dont 241 foyers grézollaires).

Capacité de la station de Grézieu : 1 200 équivalents habitants.

11.6 T de boues évacuées sur la commune (épandages sur les terrains agricoles).

Participation assainissement collectif : 1 500 € (pour chaque raccordement).

Tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence (120 m³/an) :

1^{er} janvier 2020 : 2.36 €/ m³ – 1^{er} janvier 2021 : 2.39 €/ m³.

6. Compte rendu des commissions et questions diverses

➤ Commission ordures ménagères CCMDL : Christelle BUFFAT

Compte tenu de la hausse de la TGAP (+ 2.5 € par part) et de l'obligation d'équilibrer le budget de fonctionnement, la redevance ordures ménagères 2022 a été fixée à 75 € pour l'année 2022 (69 € en 2021- augmentation de 6 € par personne).

Proposition d'un nouveau circuit pour le traitement des réclamations : formulaire de réclamation sur site internet de la CCMDL et en mairie.

Les secrétaires de mairie transmettrons les dossiers complets au service communautaire en charge de la facturation qui en assurera l'instruction.

Le contact téléphonique restera possible uniquement via les secrétaires de mairie.

➤ CCAS : un chèque de 4 489.43 € a été remis par l'association de danse les colombines au profit du CCAS (clôture de l'activité danse).

Restos du cœur : récolte moins importante que l'année dernière (88 produits en 2021 contre 176 produits en 2020) – baisse de 35% en valeur produits.

Distribution de 50 bons d'achats de 24 € et de colis pour les personnes hospitalisées.

Téléthon : 600 € récoltés – 25 marcheurs (faible participation)

➤ Distribution des sacs poubelles :

Rappel permanence ce samedi 18/12 de 9h à 11h30 au local technique (Christelle Buffat, Yannis Hodoul (sous réserve), Thierry Rost, Ludovic Charvolin.

Modification de la tournée sacs jaunes à partir du 1/03/2022 : jeudi après-midi (au lieu du vendredi après-midi).

➤ Conseil Municipal des Jeunes : il a demandé à rencontrer les pompiers de Chazelles pour organiser des sessions « gestes qui sauvent – sessions à organiser

➤ Soirée Apér'Eau du SYRIBT : 25 personnes présentes (soirée sur la gestion de l'eau dans son ensemble)

➤ Révision du PLU : la commission a travaillé sur le PADD – prochaine réunion avec Réalité le 4 janvier 2022

- Travaux de voirie rue des Colombes (Yannis HODOUL) : l'entreprise a commencé à réaliser le béton désactivé sur le cheminement piétonnier. L'enrobé est prévu le mercredi 12 janvier 2021.
- Vérification des installations électriques (Ludovic CHARVOLIN) : l'entreprise Noally a commencé.
- Travaux logement Résidence Carina à prévoir (Ludovic Charvolin) : la commission bâtiments s'est rendu sur place et projette de tomber des cloisons et de réaliser 2 ou 3 agencements au niveau de la cuisine (avec l'aide des employés et des conseillers)